

Mardi 12 janvier 2016

.....
OBJET : RELEVÉ DE CONCLUSION
ASSEMBLÉE DE QUARTIER BEAUREGARD
DU 8 DÉCEMBRE 2015
.....

Accueil par Sylvain Le Moal, élu du quartier, qui rappelle le travail de renouvellement des instances de participation citoyenne et notamment le conseil de quartier composé de 10 habitants tirés au sort, 10 habitants volontaires, d'habitants sans voix délibérative et de 4 acteurs de quartier.

En ce qui concerne les principaux sujets qui ont été traités cette année, S. Le Moal évoque les rencontres autour de la relocalisation de la déchetterie de Villejean, les inquiétudes au sujet de l'insécurité ressentie à Beauregard. Sur ce point, il évoque les patrouilles de la police nationale et de la police municipale et propose qu'une réunion avec les représentants de ces institutions soit organisée afin qu'elles expliquent leur travail et répondent aux questions des habitants. Il présente également la démarche du budget participatif. 992 projets ont été déposés. Environ 25 concernent spécifiquement Beauregard.

Présentation par André Demay, habitant coprésident du conseil de quartier, des commissions et groupes de travail installés cette année dans le cadre du renouvellement des instances de participation citoyenne :

Une commission jeunesse : trois rencontres proposées aux jeunes durant l'été pour connaître leurs attentes. A. Demay propose de la réunir prochainement

Commission communication : une rencontre le 1^{er} décembre pour diagnostiquer et proposer de nouveaux outils de communication. L'information sur les réunions d'assemblées de quartier doit être améliorée pour étoffer la participation. Un groupe de travail organisation a aussi été réuni pour clarifier les rôles des associations et du conseil de quartier.

Commission aménagement : une première rencontre est prévue le lundi 11 janvier. Dans cette instance, pourra être examinée courant 2016 les évolutions urbaines du quartier (Beauregard 2) et le projet urbain Rennes 2030.

Le Groupe de travail déchetterie devra poursuivre son travail durant toute la phase d'étude et de réalisation du projet sur le site de la Harpe. Il faudra veiller à ce qu'il y ait le moins de nuisances possible et rencontrer M. Bardon, promoteur des bureaux voisins.

Le Groupe de travail aire de loisirs Baderot se réunira à nouveau selon l'avancement du projet.

(cf powerpoint n°1)

Beauregard 2014, regards d'habitants : présentation par Annaïg Hache des résultats de l'étude sociologique réalisée l'hiver dernier par l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise)

(Cf power point n°2 et document de l'Audiar remis en séance).

Remarques des participants et *réponses de la Ville de Rennes* :

Entre 2014 et fin 2015, le quartier a connu des changements, moins d'harmonie et plus d'insécurité. ***L'insécurité à Beauregard fait l'objet d'un suivi des polices nationales et municipales. Un groupe de travail de lutte contre la délinquance, réuni régulièrement par le Procureur de la République, suit les faits constatés à Villejean et Beauregard. Ce travail est long, mené discrètement. Ce volet Sécurité doit être complété par le travail socio culturel (volets éducatif, préventif) et l'examen en 2016 de la convention liant la ville et le Cadran doit permettre de traiter ces questions.***

Les évolutions urbaines sur Beauregard peuvent expliquer les problèmes actuellement constatés (solitude, trafics,...). Les premières tranches ont été réussies. Mais les programmes actuels de plus de 50 logements sociaux ont un impact sur le vivre ensemble. Peut-on continuer la mixité sociale ? Dans vingt ans, Beauregard connaîtra les problèmes de Villejean et du Blosne. ***Sylvain Le Moal rappelle que la municipalité a été élue sur un programme politique traduit aujourd'hui dans le programme local de l'habitat prévoyant 1500 logements par an dont 25% de logements sociaux, 25% d'accession sociale et 50 % de logement libre.***

Avec 1000 logements construits par an, Rennes ne fait que contenir sa population actuelle. Un quartier neuf comme Beaugard a vocation naturellement à accueillir de nouveaux habitants, jeunes pour certains qui peuvent démarrer dans la vie active et avoir besoin d'un logement à loyer modéré.

Que faire des rennais aux modestes revenus ? Il ne faut pas relayer sur Beaugard un seul discours anxiogène. Sylvain Le Moal propose un débat spécifique dans le quartier sur le logement social.

Le quartier est en mutation. Ce qui impacte le vivre ensemble. La question n'est pas le quoi mais le comment ? Une réflexion est actuellement menée dans le cadre de la fabrique citoyenne mais il faudrait aller plus loin et par exemple que des sociologues accompagnent les habitants. *La Ville se veut à l'écoute des habitants. La concertation engagée sur le dossier de la déchetterie démontre qu'après une phase de blocage, habitants, élus et services ont trouvé ensemble un scénario de localisation. Cette approche, certes peu confortable pour la ville, doit se poursuivre.*

Sur les questions d'insécurité, Il faut traiter les dysfonctionnements au bon niveau. Ce n'est pas parce qu'une personne pose problème, qu'une catégorie sociale pose problème. Il faut aussi proposer à toute la diversité des habitants de Beaugard de participer aux instances de participation citoyenne.

Urbanisme : présentation du projet expérimental de maisons individuelles et intermédiaires secteur Baderot par la société Territoires et Développement (Philippe Clément) et Archipel Habitat (Cécile Bélard Du Plantis, Elsa Le Cunff)

(Cf power point n°3)

Échanges avec les riverains du projet : les arbres seront supprimés mais des haies végétales moins hautes seront plantées. Pour les sur-clôtures des murs séparatifs propriété des riverains, celles-ci seront à terme, propriété des nouveaux habitants ; la question de la suppression de ces sur-clôtures sera traitée sur place dans une réunion spécifique en présence de Territoires et d'Archipel Habitat.

Autres remarques :

L'accessibilité des personnes handicapées aux logements : *Archipel Habitat a respecté dans ces programmes les règles d'accessibilité aux propriétés comme les règles d'adaptation des logements à l'accueil des personnes à mobilité réduite.*

Le permis de construire de ces programmes sera déposé d'ici quelques semaines et les travaux commenceront à l'été 2016 pour environ un an.

Urbanisme : présentation du projet de résidence intergénérationnelle par Néotoa (Sandra Leblond)

(Cf power point n°4)

Direction de Quartiers Nord-Ouest

43, cours Kennedy

35000 Rennes

Station VAL : Villejean/Kennedy

Téléphone : 02 23 62 17 72

E-mail : dqno@ville-rennes.fr

Dossier suivi par : Jean-Charles Auffret

et Myriam Andrade